



# COMPTE RENDU du CDAS du 27 mars 2018

## Ordre du jour

- 1-Désignation du secrétaire adjoint
- 2-Approbation du procès-verbal du CDAS du 21/11/2017
- 3-Présentation du SRIAS
- 4-Présentation de la note d'orientation 2018
- 5- Restauration
- 6-Budget CAL-Bilan 2017-CAL 2018
- 7-Questions diverses

## Compte-rendu

### Lecture de la déclaration liminaire par la CGT et Solidaires

Comme à chaque fois, M. Mille président du CDAS ne répond pas à nos revendications. Il indique néanmoins être conscient des difficultés rencontrées par les agents mais que la direction se doit de mettre en œuvre les décisions politiques.

### **1-Secrétaire adjoint** : CFDT

### **2-Approbation du PV du CDAS du 21/11/2017**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

### **3-Présentation du SRIAS** par M. Marchand, son président

Le SRIAS est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de l'état au niveau régional et interministériel.

Celle-ci concerne au niveau de la Bretagne 120000 actifs et 77000 retraités.

Le bureau du SRIAS est composé du président et de 25 titulaires et suppléants.

Douze représentants des administrations et 13 représentants syndicaux issus des 7 syndicats représentatifs.

Notre camarade Catherine Mérour , membre du CDAS, y siège pour la CGT.

Quatre commissions au niveau du SRIAS :

- Petite enfance (Places en crèches, horaires atypiques, garde d'urgence et temporaire)
- Logement (logements disponibles sur Imoweb ou auprès des assistants sociaux, logements d'urgence et temporaires)
- Restauration (Gestion des 4 RIA de Bretagne)
- Culture Loisirs (Possibilité d'achat de billets avec la carte Cézam, 2 ou 3 journées culturelles par an et par département(pas nécessaire d'avoir la carte Cézam pour s'inscrire à ces journées),aide aux séjours linguistiques pour les enfants...)

Nouveautés 2018 :

Journée d'infos pour les actifs et futurs retraités

Aide pour les enfants adultes handicapés (Aide financière)

M. Marchand nous a fait part de la difficulté rencontrée pour informer les retraités. Suggère que les organisations syndicales participent également à cette information. Pour ce faire nous avons demandé une présentation synthétique, M. Marchand est d'accord pour nous l'adresser.

Adresse du site : [www.prefecture-region-gouv.fr/bretagne/srias](http://www.prefecture-region-gouv.fr/bretagne/srias)

Adresse mail [sriasbretagne@gmail.com](mailto:sriasbretagne@gmail.com)

M. Marchand nous a également demandé de promouvoir l'utilisation des chèques vacances dont le domaine d'utilisation est très large (associations sportives...)

#### **4-Présentation de la note d'orientation 2018**

Le budget est en augmentation de 5 millions d'€.

- Restauration : 62.97M€

La restauration restera en 2018 un axe de travail prioritaire pour les délégués départementaux de l'action sociale.

Dans notre déclaration liminaire nous avons fait part de notre crainte pour les petites structures de notre département.

Nous avons par ailleurs noté la fermeture de restaurants dans d'autres départements.

-ALPAF 19M€ pour le logement

-EPAF 24.2M € pour les vacances familles et enfants

-Crédits d'actions locales(CAL) 4.81M€

Les dotations départementales sont établies à partir des montants par bénéficiaires

Enfant(36.82€), actif (9.57€) retraité (3.19€) sur la base des effectifs actualisés de 2017. (Montants identiques à ceux de 2017)

Le CAL 2018 pour le département 35 est de 76097€ soit une baisse de 4000€ que nous contestons dans notre déclaration liminaire.

Le calcul du CAL a été fait sur une base de 1930 actifs or le nombre d'actifs est de 1750 pour la seule DGFIP.

M. Mille doute de ce chiffre, la déléguée va se rapprocher du secrétariat général.

(Chiffres de 2016 : -Actifs=2477, Retraités=2505 et Enfants=1302)

-Protection sociale complémentaire.

Suite au référencement en 2017 de la MGEFI, une convention spécifique a été signée pour la mise en œuvre d'actions de prévention et de santé publique.

-Un effort supplémentaire sera mis en œuvre pour une aide à la parentalité et une aide aux personnes en difficulté.

Le rôle de relais des délégués et des CDAS est rappelé, ils seront associés au plan de communication.

L'accent est également mis sur l'importance du rôle des CDAS dans la mise en œuvre des actions locales. (Veiller à ce que le public bénéficiaire soit le plus large et renouvelé possible)

#### **5- Restauration**

Les crédits alloués pour la restauration\_sont de 27450€ dont 17100€ pour le 1<sup>er</sup> semestre.

Cette somme permettra de donner suite aux demandes des divers restaurants.

-Restaurant de Fougères : M. Mille fait état du bon rapport transmis par la présidente et la

trésorière. (Même constat du secrétariat général)

La trésorerie est confortable, les actuels convives souhaitent le maintien du restaurant et sont prêts à payer un peu plus.

M. Mille a proposé au secrétariat général de maintenir cette structure avec une période d'observation de 18 mois. Selon M. Mille, le maintien de cette structure est justifié.

Nous avons également eu un rapport de nos camarades de Fougères et nous avons, du fait des éléments indiqués, insisté pour le maintien de cette structure dont les collègues sont satisfaits, d'autant plus qu'un agent y travaille à mi-temps.

Nous nous réjouissons donc de la décision du président du CDAS.

Nous resterons néanmoins vigilants pour l'avenir des restaurants de Vitré, St Malo et Fougères.

La note d'orientation 2018 précise que la restauration demeure une prestation essentielle pour les personnels, nous saurons donc le rappeler.

En 2017, 12 restaurants financiers ont fermé et pour l'année 2018, 44 structures vont faire l'objet d'un diagnostic.

M. Mille souhaite qu'une étude soit également produite pour les structures de Vitré et St Malo.

-Association AGRIR(Restaurant de Magenta), l'AG a eu lieu.

Un petit souci au niveau des représentations de l'administration, absents à l'AG.

M. Mille va revoir, les deux personnes supposées représenter l'administration seraient pour lui membres du conseil de surveillance.

Concernant la mise en place des toilettes, c'est l'administration qui doit le faire. Le retard est dû à la surcharge de travail de la division logistique.

-Association AGRAC(Restaurant du Turgot)

L'AG a eu lieu le 27/03/2018(Matrin)

Pas de souci particulier si ce n'est une remise au point avec le prestataire API.

Le président de l'association part.

Béatrice Rannou, déléguée a participé au CA de l'AGRAC et à l'AG de l'AGRIR.

-Coin repas de la trésorerie du CHU : le secrétariat général est sollicité pour l'aménagement de ce coin repas qui serait utilisé par deux agents en fauteuils roulant.

Les autres agents ont accès au restaurant de Ponchaillou.

-La mise en place du coin repas de la trésorerie de Chartres est en cours.

Béatrice Rannou se rendra dans les deux structures.

## **6-Budget CAL : Bilan 2017 –Propositions 2018**

Le groupe de travail du 15/01/2018 a élaboré le programme des actions pour 2018.

Toutefois, compte-tenu de la baisse de l'enveloppe 2018 (76097€ alloués) certains points ont dû être revus.

Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration liminaire, nous demandons à ce que le budget soit élaboré à partir des besoins des agents et non pas calculé par rapport au nombre d'effectifs réels du département.

Comme celui-ci diminue d'année en année du fait des suppressions d'emplois, cela s'apparente à une double peine.

Nous demandons également que le taux affecté aux actifs et aux retraités soit identique.

Concernant les actions 2018, l'information a été transmise aux retraités.

Les inscriptions sont en cours pour les différentes activités.  
Les séjours à Jersey et au Puy du Faou sont assez chers pour les familles mais peuvent aussi toucher des personnes sans enfant.  
Pour le Puy du Faou, il est assez compliqué d'obtenir des places.  
Le déplacement à Jersey rencontre un réel succès.

Il y a une liste d'attente pour les deux sorties  
Prévisions d'actions Bowling sur St Malo et Redon.

L'arbre de Noël aura lieu le 12 décembre 2018 au Triangle (Thème du spectacle : le cirque)

Une action est prévue avec la MGEFI-Thème le sommeil.  
Elle se déroulera le 19/06 pour un groupe de 80 personnes.  
C'est la MGEFI qui prendra les inscriptions.  
La même action sera faite en septembre à St Malo.

### **7-Questions diverses**

M. Mille nous indique que la correspondante sociale a demandé sa mutation pour le département de la Gironde.  
Compte-tenu de son ancienneté administrative, elle a beaucoup de chances de l'obtenir.  
Elle ne sera pas remplacée.  
Mme Gilbert reprendra la gestion du handicap.  
La partie logement sera attribuée à Michèle Motel.  
Le reste de ses attributions sera reporté sur le service RH.  
Compte-tenu de la mise en place du CSRH à St Brieuc au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 7 emplois devraient être supprimés.  
Une autre collègue a demandé sa mutation pour St Brieuc.  
Pour le service RH de la DRFIP, il sera composé d'1 AFIPA, 1IDIV, 2A et 1 B.  
Il reste donc 5 agents à reclasser, M. Mille indique qu'il ne veut pas supprimer ces emplois.  
Le CSRH de St Brieuc s'occupera de la gestion administrative, des avancements, des arrêts de maladie.  
Ce service sera composé de 35 personnes.  
Les demandes des agents devront être adressées par messagerie.

Le prochain groupe de travail du CDAS aura lieu en juin.

### **La délégation CGT :**

- DOUANES : Claudine Thomas et Michel Sansonetti
- INSEE : Sylvie Crenan
- DGFIP : Martine Labéhot, Jean-François Lebé et Stéphane Marie